

Les Anglais en Irlande

Jean Guiffan

Chargé d'enseignement à l'université de Nantes

« Maudit soit le jour où les envahisseurs ont pour la première fois accosté nos rivages. Ils vinrent à une nation renommée pour son amour, sa culture, sa piété, son héroïsme, et ils condamnèrent l'Irlande au tombeau de sept siècles d'oppression ». Si l'on en croit cette célèbre déclaration de Daniel O'Connell en 1827, les Anglais auraient donc imposé leur domination sur l'Irlande au XIIe siècle. Mais, n'en déplaise au grand nationaliste irlandais, la « terre des Gaëls » n'en était pas à sa première invasion, ayant déjà subi celle des Vikings de la fin du VIIIe au début du XIe siècle. De plus, il est quelque peu abusif de considérer que toute l'Irlande a été « opprimée » par les Anglais dès le XIIe siècle, leur domination absolue sur l'ensemble de l'île ne datant que des XVIe-XVIIe siècles. Jean Guiffan auteur de La Question d'Irlande (Complexe, 2001), revient ici sur un des points névralgiques de l'histoire européenne.

De la demi-conquête anglo-normande à la colonisation anglaise

« L'invasion anglaise » à laquelle se réfère O'Connell ne fut en réalité qu'une demi-conquête anglo-normande dans un cadre féodal. Elle ne fut ni systématique, ni totale. Ce sont d'ailleurs les Irlandais eux-mêmes qui, par leurs querelles intestines, suscitèrent en 1169 l'intervention du roi d'Angleterre Henri II dans leur île, un roitelet gaël détrôné par une révolte de ses sujets l'ayant appelé à son secours. Henri II envoya aussitôt en Irlande ses turbulents barons des marches galloises avant d'entreprendre lui-même la soumission de l'île en 1171-72, imposant sa suzeraineté au dernier « haut-roi », Rory O'Connor, par le traité de Windsor en 1175.

Très rapidement, en fait, l'autorité du roi d'Angleterre sur l'Irlande se limita à la région de Dublin, le Pale, le reste de l'île étant abandonné à des barons anglo-normands qui s'emparèrent des meilleures terres et couvrirent le pays de châteaux-forts. Ils ne tardèrent pas à subir l'influence de la civilisation celtique. Des alliances politiques et militaires ainsi que de nombreux mariages avec les grandes familles gaëles facilitèrent cette intégration : la plupart des Anglo-Normands adoptèrent peu à peu la langue, les mœurs et les coutumes du pays. Aux yeux des Anglais de Londres, ils devenaient « plus irlandais que les Irlandais eux-mêmes », de véritables « Anglais dégénérés ».

Aussi le roi Édouard III fit-il voter par le Parlement de Dublin, fondé en 1297 des mesures législatives pour mettre un frein à cette évolution : les « statuts de Kilkenny », promulgués en 1366, interdisaient aux Anglais de parler gaélique, d'épouser des Irlandaises, d'entretenir des conteurs, poètes, bardes ou harpistes, de se conformer à l'antique droit brehon... Ces véritables mesures d'apartheid soulignaient en fait la forte influence de la culture celtique, mais marquaient également le refus de l'intégrer dans la communauté britannique. Occupés par la guerre de Cent Ans, puis par la guerre des Deux Roses, les rois d'Angleterre ne furent guère en mesure de les faire appliquer. Jusqu'à la fin du XVe siècle, leur autorité se réduisit en fait à une courte zone côtière de Dundalk à Dublin : la majeure partie de l'Irlande échappait pratiquement à la tutelle

anglaise.

L'Irlande, colonie anglaise

C'est avec l'avènement des Tudors, en 1485, que commença véritablement la mainmise anglaise sur l'Irlande. Elle fut à la fois politique, économique et religieuse. Dès 1494, Henri VII subordonnait la législation irlandaise à celle de l'Angleterre, toute loi votée par le parlement de Dublin devant désormais porter le sceau du roi d'Angleterre en son conseil. En 1541, Henri VIII se proclamait roi d'Irlande au lieu de se contenter du titre habituel de seigneur d'Irlande. En 1556 commença la politique des « Plantations », c'est-à-dire l'implantation en Irlande de colons anglais qui s'emparèrent des terres au détriment des autochtones. Les Anglais ayant, entre temps, rompu avec Rome, cette colonisation prit rapidement l'allure de guerre de religions.

Restés fidèles au catholicisme, les Irlandais tentèrent à plusieurs reprises de chasser les Anglais. L'échec du soulèvement des grandes familles gaèles de l'Ulster en 1607 provoqua une forte implantation de colons anglais et écossais dans cette province qui devint le bastion du protestantisme en Irlande. Une nouvelle rébellion en 1641 entraîna de dures représailles de la part de Cromwell et d'autres confiscations de terres. Dans le conflit dynastique opposant le roi catholique Jacques II, soutenu par les Irlandais, au roi protestant Guillaume d'Orange, la victoire de ce dernier à la bataille de la Boyne en 1690 paracheva la conquête anglaise. Au début du XVIIIe siècle, les catholiques irlandais ne possédaient plus qu'un septième du sol, et des mesures discriminatoires, les « lois pénales » les excluaient de nombreuses fonctions.

Les Anglais établis en Irlande – grands propriétaires, négociants et administrateurs – formaient la nouvelle classe dirigeante du pays. Mais ils n'étaient considérés que comme des citoyens de seconde zone par les Anglais de la métropole. Ils n'avaient pas le droit, par exemple, de commercer directement avec les autres colonies britanniques. Aussi cette ascendancy anglo-irlandaise, dont l'écrivain Jonathan Swift est un digne représentant, ne tarda pas à émettre des revendications contre la métropole. Aux prises avec la Révolution américaine, Londres dut faire des concessions et finit même par accorder à l'Irlande son autonomie législative (1783). Ces concessions ne profitèrent guère qu'à la classe dirigeante protestante, les catholiques irlandais – soit 85 % de la population – étant exclus du Parlement de Dublin.

Mais, peu de temps après, ce fut l'impact de la Révolution française en Irlande qui inquiéta les Anglais, un jeune protestant libéral, Théobald Wolfe Tone, ayant fondé en 1791 la société des « Irlandais Unis », ouverte à tous, sans distinction de confession. Avec l'aide de la France, les Irlandais Unis tentèrent une insurrection qui échoua en 1798. Le soulèvement réprimé, les Anglais renforcèrent leur tutelle sur l'Irlande en lui imposant l'union avec la Grande-Bretagne. Voté le 7 juin 1800, l'Acte d'union entra en vigueur le 1er janvier 1801, l'Irlande faisait désormais partie intégrante du Royaume-Uni.

Les Anglais face au nationalisme irlandais

Du début du XIXe siècle à la création de l'État libre d'Irlande en 1921, les Anglais durent faire face à différentes vagues de nationalisme irlandais. Après avoir réprimé un premier soulèvement en 1803, œuvre d'un jeune nationaliste dublinois Robert Emmet, ils se trouvèrent confrontés de 1823 à 1843 à une forte agitation des catholiques irlandais menés par Daniel O'Connell. Celui-ci, après avoir obtenu l'égalité civique pour ses coreligionnaires, tenta en vain d'obtenir l'abrogation de l'Acte d'union. Mais l'agitation nationaliste qui se développait sous l'impulsion du mouvement « Jeune Irlande » fut brisée par une grande famine qui s'abattit sur le pays de 1845 à 1849.

Ce drame, qui fit plus d'un million et demi de victimes et qui contraignit presque autant d'Irlandais à émigrer, renforça dans le pays l'hostilité envers les Anglais. Ils furent en effet accusés de ne pas avoir porté suffisamment secours aux affamés tout en continuant d'importer du blé irlandais en Grande-Bretagne et d'exiger le paiement des impôts et des fermages à une population démunie. Après l'échec d'une petite révolution en 1848, le nationalisme irlandais prit dans les années 1860 la forme d'attentats terroristes menés par une société secrète, le mouvement Fenian. Les

propriétaires anglais chassant de leurs domaines les tenanciers irlandais qui ne pouvaient s'acquitter de leurs fermages, une puissante Ligue agraire agita le pays dès la fin des années 1870. Aux évictions effectuées par les forces britanniques, les Irlandais répondaient par la mise en quarantaine des propriétaires, un certain capitaine Boycott en étant la première victime.

Aux prises avec la question agraire, les Anglais, dans le même temps, devaient faire face à une opposition parlementaire menée par un nouveau parti politique réclamant pour l'Irlande une autonomie interne, le Home Rule. Son leader, Charles Parnell, contraignit le gouvernement britannique du libéral Gladstone à présenter un projet de Home Rule en 1886, mais la majorité parlementaire le repoussa. Après un second échec en 1893, le Home Rule fut adopté par la Chambre des Communes en 1912, mais un veto de la Chambre des Lords repoussa son application à 1914. Ce délai fut mis à profit par les protestants anglo-irlandais de l'Ulster qui commencèrent à prendre les armes pour s'opposer au statut d'autonomie interne.

Le déclenchement de la Grande Guerre, en 1914, repoussa la mise en œuvre du Home Rule que les Unionistes de l'Ulster voulaient définitivement enterrer. Aussi les plus extrémistes des nationalistes irlandais tentèrent un soulèvement le lundi de Pâques 1916, s'emparant de plusieurs points stratégiques à Dublin. Cette insurrection échoua en moins d'une semaine, mais la répression anglaise fut d'une telle violence qu'elle ne tarda pas à transformer cet échec militaire en victoire politique : aux élections générales de décembre 1918, le parti séparatiste et républicain Sinn Féin, porte-parole des insurgés, enleva 73 des 105 sièges irlandais. Il s'en suivit une véritable guerre d'indépendance dont les Anglais ne se sortirent qu'en réalisant la partition de l'île en 1920-1921. Par le traité de Londres de décembre 1921, ils ne conservèrent que six comtés de la province d'Ulster, le reste de l'Irlande devenant « État libre » avec statut de dominion jusqu'en 1949, date à laquelle l'Irlande du Sud est devenue république indépendante.

Toujours britannique, l'Irlande du Nord connut un calme relatif jusqu'à la fin des années 1960, lorsque les Anglais durent faire face à de violentes manifestations de la minorité catholique, opprimée par la majorité protestante, puis à une véritable guerre pour la réunification de l'île menée par une armée clandestine irlandaise, l'IRA. Les Anglais, qui n'ont plus guère d'intérêts en Irlande du Nord, aimeraient bien être débarrassés de ce conflit, l'accord difficilement conclu entre les différentes parties en avril 1998 étant peut-être une première étape vers un règlement définitif.

Jean Guiffan

Novembre 2002

Copyright Clio 2019 - Tous droits réservés

Bibliographie



La question d'Irlande
Jean Guiffan
Complexe, Bruxelles, 2001



Histoire et civilisation de l'Irlande
Catherine Maignant
Nathan Université, Paris, 2005



La Question irlandaise
Wesley Hutchinson
Ellipses marketing, Paris, 2001